



Extrait du Espace Bioéthique Aquitain

<http://espacebioethiqueaquitain.fr/espace/article/la-metaphore-des-gilets-jaunes-du>

La métaphore des gilets jaunes, du triangle ! Ethique et humour...

- Espace -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mars 2019

Copyright © Espace Bioéthique Aquitain - Tous droits réservés

Qu'il se tienne à distance, qu'il soutienne, qu'il scrute même pour en discerner les contours, voire qu'il s'en agace, chacun de nous se trouve interpellé par ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « le mouvement des gilets jaunes ».

Mais qu'est-ce que « le gilet jaune » ? Il fut Instauré par un Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 : « dispositif » de protection des usagers en cas « **d'arrêt d'urgence** imposant la présence obligatoire **dans tout véhicule d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation** (en complément des feux de détresse). Les dispositions réglementaires de mise en application avec extension aux véhicules à deux roues parlent de gilet de « **haute visibilité** ». Nulle question de couleur, et c'est bien par le label « norme **CE** communauté européenne » que les fabricants ont imposé la couleur jaune. Le marché étant acquis, il n'est pas rare de lire sur les panneaux d'affichage lumineux des autoroutes : « respecter les hommes (!) en jaune » !!! ... Sécurité oblige.

Aussi me vient à l'esprit cette question : l'utilisation du « gilet jaune » à des fins d'expression populaire de la demande sociale ou sociétale ressort-elle d'un détournement d'objet ou d'un juste « à propos » ? Les « ronds points », censés améliorer la circulation, ont été investis comme lieux de rencontre (ce faisant, de blocage) par celles et ceux qui se disent en **panne** sociale et pour certains même en **détresse**. L'usage du gilet jaune devient alors une belle métaphore qui semble adéquate. Toutefois il est tristement connu que le temps de survie en « bordure de route » est compté, et l'emblématique « gilet jaune » maculé de déclinaisons manifestes-politico-idéologiques est venu dévoyer quelque peu le symbolique usage. Le respect profond qui est dû aux personnes en butte à de graves difficultés s'accommode mal des dévoiements, abus et violences qui défigurent leurs besoins fondamentaux d'écoute et de solidarité. L'instrumentalisation du gilet jaune, à la lecture des multiples messages qu'il porte, se mute en un maelström (trou noir aquatique) qui risque, si l'on n'y prend garde, d'emporter la cohorte des plus fragiles. Dans l'éducation nationale, l'un des piliers de notre République, un autre objet emblématique a surgi à la suite de l'actualité d'un « fait » d'une violence inouïe. Passé quelque peu inaperçu sous le flot des faits divers, il aurait dû retenir grandement notre attention. Interrogeons-nous sur ce que recouvre la « révolte des stylos rouges » qui porte tout autant des questions de fond.

A-t-on perdu à ce « point » la capacité de se parler et par là, de s'entendre ? L'expression des voix des citoyens ne serait plus assurée par la voie de la démocratie représentative ; a-t-elle atteint ses limites ? Méfions-nous des solutions « simples » qui prétendent résoudre des situations « complexes ». Elles s'avèrent au mieux fausses et souvent catastrophiques. Le « Brexit » pourrait se révéler en être l'exemple même.

Filant la métaphore du dispositif de sécurité routière évoqué ci-dessus, face aux « feux de détresse » allumés ici ou là est apparue, au sommet de l'Etat, la nécessaire urgence d'ouvrir un « Grand Débat ». Dans son éditorial du mois de janvier, publié sur le site de l'Espace Bioéthique Aquitain (EBA), Jacques FAUCHER rappelait :

« Pour revenir aux questions soulevées par les États Généraux de la bioéthique, remarquons d'abord que la participation de nos concitoyens et la qualité des échanges ont été assez exemplaires d'un débat démocratique mené en quelques mois et aboutissant à un nombre considérable de propositions argumentées. Ils ont été l'occasion rare de prendre très au sérieux la diversité des prises de position de nos contemporains, en sortant des clivages trop fréquents entre ce que penserait une élite éclairée et les convictions de nostalgiques rétrogrades. »

L'idée de tenir des « états généraux » n'est pas nouvelle. Même si parfois certains fruits sont amers, nous ne pouvons nier les bienfaits qui ont abouti en 1789 à la première « Déclaration des droits de l'Homme ». L'ouverture à l'expression des besoins et des aspirations citoyennes est une exigence saine et nous ne pourrions faire l'économie de cette mutation de la démocratie. Depuis plus de vingt ans, l'EBA promeut et développe ce que Winston BRUGMANS, a appelé : **le pluralisme en débat**. Pluralisme en débat envisagé (pris dans ses visages multiples) à la fois comme **urgence**, comme **exigence** et comme **méthode** pour répondre aux besoins de notre temps. Dans son

intention la démarche s'efforce de n'écarter aucune question puisqu'elle tend à promouvoir les interrogations éthiques comme « visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes » (P. Ricoeur). Le débat peut alors irriguer toutes les strates de notre société et tous les questionnements qui la traversent, sans exclusive et chaque fois que nécessité fait loi. En outre, la méthode implique le respect de l'expression de la parole d'Autrui, dans la réciprocité pour chacun des acteurs, et de leur valeur intrinsèque. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'inviter tous les « participants » quel que soit leur « rôle, leur place ou leur fonction » à sortir des confrontations binaires faute de quoi le débat ne devient rien d'autre qu'un « jeu à somme nulle ». Abusant, j'en ai conscience, de l'arrêt d'urgence métaphorique, à « l'entrée » de chaque lieu de tenue du grand débat je préconiserais la pose du « triangle de pré-signalisation ». Par sa forme « trine » il ne manquera pas, faut-il l'espérer, d'alerter sur une triple exigence : celle de respecter le caractère contradictoire de tout débat, de suspendre ses pré-jugements et de pouvoir envisager de possibles solutions imprévues. Il ne serait pas juste de clore ces quelques observations en donnant à penser que la réponse tiendrait en l'adage « in medio stat virtus ». L'argument est trop souvent déployé par ceux qui sont aisés ou détiennent le pouvoir pour ne pas donner au **pluralisme en débat** sa plénitude d'ouverture. Je ne saurais mieux faire que de rappeler le préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies qui se déclare résolue à :

« proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droit des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande... »

Reprenant ici une formule chère à mon ami Jean KASPAR, ex-secrétaire général de la CFDT : « Gilet jaune », faisons le pari de l'intelligence ! Cette interpellation est une invitation à tout « partenaire » entrant en « concertation » à imaginer ou co-construire des réponses faisant place à l'inattendu.

Pierre BARBET, avocat honoraire, membre de L'Espace Bioéthique Aquitain.